

Réf : 2425/Réunion FODER-OSC/RTM/FODER/012017

**Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOF sur le «
Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR)**

RAPPORT



Photo 1 : Photo de famille (© FODER 2017)

Forêts et Développement Rural

Tel : 00 237 22 00 52 48 | E-mail : forest4dev@gmail.org | B.P. 11417 Yaoundé - Cameroun

Les informations contenues dans ce rapport relèvent exclusivement de la seule responsabilité de FODER, et ne peuvent en aucun cas refléter l'opinion du DFID ou des partenaires du projet RTM.

Projet : Suivi communautaire des forêts en temps réel -RTM

Nature du document : Rapport de l'Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOF sur le « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR)

Auteur : Forêts et Développement Rural (FODER)

www.forest4dev.org | www.anti-cor.org | www.oiecameroun.org

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun

E-mail : forest4dev@gmail.org

Tel : 00 237 222 00 52 48

Crédit photos : © FODER 2017

Table des matières

Table des matières	3
Liste des acronymes	4
Résumé exécutif	5
Introduction	6
Depuis mars 2016, des réunions ont été organisées avec l'administration forestière tant au niveau local qu'au niveau central en vue non seulement de les informer, mais aussi d'avoir leurs contributions au développement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR). Parallèlement, le déploiement du STR s'est poursuivi à travers des événements de renforcement de capacités des communautés sur la légalité forestière, le plaidoyer communautaire, les outils du RTM, le contenu des grilles de suivi communautaire des illégalités forestières, la collecte et la transmission des données, les procédures du système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE). L'atelier qui fait l'objet du présent rapport a été organisé à la suite de ces différentes activités.	6
Déroulement de l'atelier	6
1) La session d'ouverture	6
2) Session plénière	7
3) Travaux en groupe et restitution	11
Au terme des travaux en groupe, une restitution en plénière a été faite au terme de laquelle des recommandations ont été formulées et un communiqué final rédigé. (Voir communiqué final en annexe 2).....	11
Conclusion	11
Annexe 1 : Programme de la réunion	12
Annexe 2 : Communiqué final	13
Annexe 3 : liste de présence	15
Annexe 4 : Images de la réunion	17

Liste des acronymes

BNC	Brigade Nationale de Contrôle
BRC	Brigade Régionale de Contrôle
CPCFF	Chef de Poste de Contrôle Forestier et Faunique
DGSN	Délégation Générale à la Sûreté Nationale
FODER	Forêts et développement Rural
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
MINDEF	Ministère de la Défense
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
OPJS	Officier de police judiciaire à compétence spéciale
PV	Procès-verbal
RTM	« Community-based real-time forest monitoring »
SNOIE	Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe
STR	Suivi communautaire des forêts en Temps Réel

Résumé exécutif

Du 24 au 25 janvier 2016 s'est tenu dans la salle des conférences de l'Hôtel Zurikoi d'Abong-Mbang un atelier d'information des autorités déconcentrées du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) sur le « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR). Il avait pour objectif de présenter le fonctionnement et d'échanger sur les modalités d'intervention des administrations déconcentrées du MINFOF dans le fonctionnement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » qui, lui, s'insère dans le système normalisé d'observation indépendante des forêts (SNOIE). L'atelier a regroupé d'une part, l'équipe de FODER et six (06) Leaders Communautaires des villages où sont mis en œuvre le projet RTM et d'autre part, douze (12) représentants de l'administration à savoir : un Agent de la BRC de l'Est, un Agent de la BRC du Littoral, un Agent de la BRC du Sud, le DDFoF et deux agents de la DDFoF du Haut-Nyong, les Chefs de poste forestier de Doumé, Lomié, Mindourou, Ngwei et Djouyaya (soit 5 CFPC), un agent de l'ANAFOR Abong Mbang. (voir liste de présence en annexe 3)

Au terme de cet atelier, les résultats suivants ont été obtenus :

- 1) Le fonctionnement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR ou RTM) a été présenté aux administrations déconcentrées ;
- 2) La relation entre le STR et le SNOIE a été présentée et expliquée aux participants;
- 3) Les modalités d'intervention des administrations déconcentrées du MINFOF dans le fonctionnement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » ont été proposées par les participants;
- 4) Un communiqué final a été rédigé par les participants proposant les prochaines étapes en vue de l'établissement d'une plateforme de collaboration entre l'administration forestière et la société civile dans le cadre du « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR ou RTM) et du « Système Normalisée d'Observation Indépendante Externe » (SNOIE) des forêts. (Voir communiqué final en annexe 1)

Introduction

Le projet « Community-based real-time forest monitoring » (RTM) vise à **réduire les illégalités dans le secteur forestier en augmentant la participation des communautés locales grâce à des technologies accessibles**. Il est mis en œuvre au Cameroun par FODER dans les départements du Haut-Nyong (Abong-Mbang, Doumé, Dja, Mindourou) et de la Sanaga Maritime (Ngwei) depuis le mois de mars 2016. L'un des résultats attendu de ce projet est que la quantité, et la qualité de l'information sur les infractions mises à la disposition des autorités compétentes soient améliorées. Pour ce faire, une plateforme de collaboration doit être mise en place entre les administrations compétentes et la société civile.

Depuis mars 2016, des réunions ont été organisées avec l'administration forestière tant au niveau local qu'au niveau central en vue non seulement de les informer, mais aussi d'avoir leurs contributions au développement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR). Parallèlement, le déploiement du STR s'est poursuivi à travers des événements de renforcement de capacités des communautés sur la légalité forestière, le plaidoyer communautaire, les outils du RTM, le contenu des grilles de suivi communautaire des illégalités forestières, la collecte et la transmission des données, les procédures du système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE). L'atelier qui fait l'objet du présent rapport a été organisé à la suite de ces différentes activités.

- 1) Il était notamment question au cours de cet atelier de : Présenter le fonctionnement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR ou RTM) au administrations déconcentrées du MINFOF;
- 2) Présenter aux participants la relation entre le STR et le SNOIE ;
- 3) Échanger sur les modalités d'intervention du MINFOF dans le fonctionnement du mécanisme de « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR ou RTM) ;
- 4) Planifier les prochaines étapes en vue de l'établissement d'une plateforme de collaboration entre l'administration forestière et la société civile dans le cadre du « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR) et du « Système Normalisée d'Observation Indépendante Externe » (SNOIE) des forêts

Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé autour de trois principales sessions : une session d'ouverture, une session plénière et des travaux en groupe. (Voir programme en annexe 1)

1) La session d'ouverture

L'Association Forêts et Développement Rural (FODER), représentée par madame KAMDEN MODJO Angeline, qui a facilité la rencontre a tenu tout d'abord à remercier tous les

Rapport | Atelier d'information des administrations déconcentrées sur STR | 01_2017 | Page 6 sur 17

participants venus des régions de l'Est, du Littoral et du Sud notamment les responsables de l'administration forestière déconcentrée et les leaders communautaires des villages Mbandjock (Arrondissement de Ngwei), Bonando (Arrondissement de Doumé), Djouyaya (Arrondissement du Dja) et Oboul1 (Arrondissement d'Abong-Mbang).

Après ce mot de remerciement, le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Haut-Nyong a ouvert les travaux en ces termes : « *Nous apprécions l'initiative de FODER qui vient donner un appui à la surveillance des forêts qui est capitale. L'administration n'a pas toujours les moyens pour développer des technologies de ce genre. Je souhaite la bienvenue à tous mes collaborateurs ici présents et je souhaite que les travaux puissent déboucher sur des résultats concrets...* »

Au terme de ce discours inaugural, la facilitatrice a partagé les objectifs de l'atelier, au vu de ces objectifs des papillons ont été remis à la vingtaine de participants afin qu'ils formulent leurs attentes par écrit après s'être brièvement présenté. En somme, les attentes se résument comme suit :

- Etendre le STR dans toutes les régions forestières du Cameroun,
- Outiller l'administration forestière en matériel de suivi notamment les GPS,
- Comprendre comment le MINFOF va participer dans le projet RTM,
- Etre mieux informé sur la collaboration du MINFOF avec les communautés locales,
- Comprendre le système STR dans la pratique et le rôle des parties prenantes,
- Connaître les devoirs et les limites dans les actions des communautés.

Par la suite, les participants ont été invités à prendre une photo de famille, et une pause-café avant le début de la phase des exposés.

2) Session plénière

Deux exposés et un échange ont constitué les principales articulations de la première journée. Les deux premiers exposés ont porté sur le STR et le SNOIE. Un jeu de question-réponse, remarques et contributions a permis aux participants de mieux s'imprégner des deux concepts. La troisième articulation quant à elle a consisté en un échange sur la légalité forestière.

➤ Présentation du SNOIE (Solange BELLA ALIM)

Il est notamment ressorti de cette présentation que le Système Normalisé de l'Observation Indépendante Externe (SNOIE) est un ensemble de procédés de surveillance des ressources naturelles conçu suivant la norme ISO 9001-2008. Il a trois composantes à savoir : a. l'Observation, b. la Vérification, c. la Communication et le Lobbying. Il est mis en œuvre au Cameroun par trois organisations de la société civile : CeDLA, PAPEL et FODER. L'objectif poursuivi par le SNOIE est de suivre et dénoncer les présumées illégalités forestières afin de contribuer à la lutte contre l'exploitation illégale des forêts.

Le contrôle de la qualité est l'élément substantiel du SNOIE. Le système fonctionne autour de trois processus : le processus Pilotage qui est géré par la Coordination, le processus Réalisation qui est géré par les OSC et le processus Support qui est l'élément catalyseur du système sans lequel il ne peut exister. Ce dernier processus est chargé de la mobilisation de toutes les ressources nécessaires au fonctionnement du système.

Le contrôle qualité est assuré par le Comité d'Evaluation Technique et Ethique (CTE). Son rôle est de garantir la qualité des informations qui sont générées et transmises par le système aux administrations en charge de la gestion des ressources naturelles et autres parties prenantes. Son avis est primordial avant de diffuser des informations. Le CTE est composé de représentants d'OSC membres du SNOIE (ayant élaboré le rapport), d'un représentant des opérateurs économiques du secteur forestier, d'avocat au barreau spécialisés sur les questions environnementales et de droit civil et pénal, d'un sociologue/chercheur et en fonction de la spécificité des rapports d'un forestier/environnementaliste, d'un représentant de l'administration forestière (Brigade National de Contrôle) ou du travail et de la sécurité sociale.

La relation avec l'administration s'illustre dans la participation au CTE, la communication (les échanges de correspondances) et la publication des résultats.

➤ **Présentation sur le fonctionnement du STR et son intégration au SNOIE (Yves KEDE)**

Le Suivi en Temps Réel des forêts (STR) est une composante du SNOIE. Le STR est un mécanisme de collecte et de transmission rapide des informations de qualité relatives à la l'utilisation des ressources naturelles. A travers des outils techniques, il repose sur le principe du temps réel¹ et permet d'améliorer sur les plans technique et technologique des méthodes d'observation. . Les informations sont collectées sur la base d'une application qui intègre deux grilles de suivi des illégalités observables basées sur la législation forestière en vigueur. L'une des grilles permet de collecter des données sur le non-respect des normes d'intervention en milieu forestier et l'autre sur le non-respect des obligations sociales des entreprises. Le STR permet de résoudre trois problèmes : la réduction du temps de transmission des dénonciations, la crédibilité et la qualité des informations générées par les communautés, et le feedback des informations par les communautés.

Le STR se décline en 5 étapes : (1) la collecte de l'information, (2) la transmission, (3) le stockage et le traitement dans une base de données, (4) la vérification et (5) l'action qui peut être soit une action de communication et de lobbying des OSC membres du SNOIE, soit l'action administrative.

Le RTM est organisé autour de trois composantes : le téléphone qui est utilisé pour la collecte des données, le système de transmission et la plateforme interactive.

Au terme de l'exposé, plusieurs questions de réflexion ont été posées par l'exposant en vue d'animer les travaux en groupe. Ces questions sont les suivantes :

¹ Réception des informations (alertes) par les autorités/institutions compétentes alors que les opérations sont en cours

- Comment est-ce que les administrations et les parties prenantes auront accès à la plateforme ?
- Quel type de collaboration entre l'administration, les OSC et les communautés pour faire fonctionner le STR ?
- Comment motiver et protéger ceux qui observent, collectent et dénoncent ?

Après ces deux présentations, un échange a eu lieu entre l'équipe de FODER et les participants dont voici quelques extraits des interventions des participants.

- « Nous sommes très émerveillés par le STR. Nos préoccupations sont les suivantes : le formulaire c'est quelque chose d'imprécis. Il faut mettre un accent sur la formation. Les camerounais doivent bien se former pour être efficaces dans les dénonciations. Au niveau de la plateforme de collaboration, je pense que lorsque nous sommes dans une région, l'information doit être gérée de manière locale en respectant l'ordre hiérarchique et vivement que le système prenne corps. Que nous commençons à télécharger les alertes. »
- « J'apprécie les exposés. Je voudrais tout d'abord que les représentants de ma localité (Arrondissement de Ngwei) prennent part à de pareilles rencontres. Je suis le plus souvent informé par Yaoundé sur quelque chose qui se passe chez moi. Il faut former les dénonciateurs sur la méthodologie de diffusion des informations. Les communautés locales doivent savoir que les meilleures dénonciations sont celles qui partent à partir du chef de poste de contrôle forestier et chasse (CPCFC). Le délai de diffusion des informations au niveau des médias fait problème. Je pense qu'il est aussi important de bien gérer ce côté-là parce que les médias publient souvent n'importe quoi même ce qui n'a pas de preuve. Il est préférable d'informer d'abord les autorités locales afin de développer les meilleures stratégies pour coincer les opérateurs forestiers coupables des illégalités. Les formations organisées au bénéfice des communautés doivent toujours impliquer les autorités locales afin de constituer un socle solide de pratique et de méthodes. »
- « Le mode opératoire des OSC doit être bien précis à travers l'implication de l'administration. »
- « FODER doit voir dans quelle mesure impliquer les autres sectoriels dans la lutte contre les illégalités forestières. Les gens risquent croire que c'est seulement le MINFOF qui est au centre de la gestion des ressources forestière, même le MINJUSTICE, le MINADER, MINDEF, DGSN, l'ENVIRONNEMENT sont impliqués dans la gestion des forêts. »
- « Le contexte socio-politique influence aussi le processus de dénonciation. Au niveau de la région du Sud ce travail est très délicat. Une seule dénonciation peut impliquer une chaîne d'hommes politiques de grande influence. Pour l'heure, il n'existe pas un cadre légal et normalisé de rétribution officielle des dénonciations. Cela se passe toujours de manière informelle, les unités de téléphone ou les petits fonds que les contrôleurs attribuent aux dénonciateurs sont des initiatives personnelles et isolées. »

- « FODER doit poursuivre le travail à la base afin de garantir une bonne compréhension des rôles des uns et des autres. ».
- « J'insiste et je sollicite que vous fassiez une descente pareille dans la Sanaga Maritime pour former les communautés qui pensent que les meilleures solutions peuvent seulement venir de Yaoundé. Elles ignorent que les dénonciations qui sont portées directement au niveau de la BNC prennent du temps à être déclenchées ».

➤ **Echanges sur la légalité forestière, le contrôle et les obligations des agents locaux du MINFOF**

Du fait de l'absence du chef de la BNC empêché, l'exposé sur la légalité forestière, le contrôle et les obligations des agents locaux du MINFOF en matière de Contrôle forestier a plus fait l'objet d'un échange entre les différents participants facilité par Angeline.

Pour ce faire des questions ont été posées tour à tour aux responsables du MINFOF présents.

a. Comment est-ce que la mission de contrôle se déclenche ?

En réponse à cette question il est ressorti de manière générale que le contrôle forestier est déclenché de deux manières : (1) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel (PTA) du CPCFC, de la DDFOF ou de la DRFOF ou (2) dans le cadre des dénonciations.

b. Qui est habilité à constater les infractions ?

Tout agent peut se déployer sur le terrain et constater une infraction. Il y a cependant une différence de livrable, lorsque c'est un OPJS un PV est dressé et lorsque c'est un simple agent sans responsabilité il dresse un rapport d'infraction qui est soumis par la suite à l'OPJS qui dresse un PV pouvant déclencher une action publique. Seul un agent assermenté est habilité à dresser un PV d'infraction. Ce principe s'applique à toutes les échelles de l'administration forestière.

c. Obligations/Responsabilités du contrôleur forestier

Le contrôle forestier au niveau de la route ne doit pas dépasser 20 minutes. Passé ce délai, un contentieux est ouvert et notifié au coupable que son article est saisi et sur place le PV ou le rapport d'infraction est dressé et transmis à la hiérarchie conformément aux directives des IRR (Initiatives à Résultats Rapides). Dans le Haut-Nyong, tout agent commis au contrôle forestier est muni d'un ordre de mission et régulièrement habillé en uniforme propre et présentable du MINFOF.

d. Les limitations de pouvoir

Il est bon de savoir que dans le cadre du contrôle forestier, seuls le Délégué Régional et le Ministre des Forêts et de la Faune sont habilités à transiger sur la base des montants définis par la loi. Et dans la chaîne hiérarchique d'intervention administrative, le CPCFC dresse le PV d'infraction, transmet au Délégué Départemental des Forêts et de la Faune qui à son tour

transmet au Délégué Régional. A partir de ce moment une action pénale peut être déclenchée.

Sur le plan pratique, la composition des équipes de contrôle forestier ne bénéficie pas le plus souvent au niveau local de la participation d'un cartographe. Le personnel du MINFOF bénéficie souvent de ce module de formation de manière globale.

3) Travaux en groupe et restitution

A la suite des exposés et des échanges en plénière, trois groupes (voir tableau ci-dessous) ont été constitué afin de continuer les échanges sur les défis du STR ainsi qu'il suit :

- L'établissement d'un cadre de collaboration avec les autorités compétentes ;
- L'accès des OC aux informations et sites d'exploitation ;
- La motivation et la protection des observateurs ;
- La démocratisation du système (accès à l'application à tous les citoyens et à la gestion des autres RN).

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Yves KEDE	MEDJO François Médard	Angeline MODJO KAMDEM
BATAMACK	Solange BELLA ALIMA	DJONGA
NGOA	MINFOFE MINFOFE Nestor	POPANOU
POKAM	Félicien DOUA	NGUELE
ABOUBAKARI	AVOM	ELA
SALOMON MESSOK	EBOGO	

Au terme des travaux en groupe, une restitution en plénière a été faite au terme de laquelle des recommandations ont été formulées et un communiqué final rédigé. (Voir communiqué final en annexe 2)

Conclusion

Au terme de l'atelier, force est de constater que tous les objectifs ont été atteints. Un communiqué final a été rédigé dans le but de faire des recommandations pour un meilleur fonctionnement du STR.

En marge de l'atelier, un débat radiophonique a été organisé sur la Radio communautaire « Metoung FM » d'Abong-Mbang sur le thème « l'implication des communautés dans la lutte contre l'exploitation illégale des forêts à travers le STR ». Ce débat a réuni, Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire d'Abong-Mbang, un représentant des communautés bénéficiaires du STR et un membre de l'équipe du projet RTM. Ce débat a permis d'informer et de sensibiliser les populations du département du Haut-Nyong sur leur rôle dans la lutte contre l'exploitation illégale des forêts.

Annexe 1 : Programme de la réunion

Heures	Activités	Intervenant (s)
Jour 1		
08 : 00-08 : 30	Arrivée des participants	
08 :30-09 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot introductif • Désignation de 2 rapporteurs • Présentation des objectifs de l'atelier, adoption du programme et du code de conduite de la réunion, • Mot du représentant MINFOF • photo de famille 	(FODER)
09:30-10:00	Pause-café	
09:30- 10:30	• Présentation de la modélisation du STR	(FODER)
10:30-12:00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du fonctionnement du STR et de la relation entre le STR et le SNOIE • Discussions 	
12:00-13:00	Pause-déjeuner	
13 :00-14 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la légalité forestière, le contrôle et les obligations des agents locaux du MINFOF en matière de Contrôle forestier • Discussions 	Chef BNC MINFOF
14:30- 16:00	• Echanges sur les modalités d'intervention de l'administration dans le fonctionnement du STR	Tous
16:00	Fin de la première journée	
Jour 2		
08 : 00-08 : 30	Synthèse de la première journée	Rapporteurs
08 : 30-09 :30	Suite des Echanges sur les modalités d'intervention de l'administration dans le fonctionnement du STR (réception et de traitement des alertes reçues)	Tous
09 :30-10 :00	Pause-café	
10 :00-11 :30	Planification des prochaines étapes en vue de l'établissement d'une plateforme de collaboration entre l'administration forestière et la société civile dans le cadre du STR et du SNOIE	Tous
11 :30-12 :00	Clôture de l'atelier	(FODER) et représentant MINFOF
12 :00-13 :00	Pause-déjeuné	
13 :00	Départ des participants	

Annexe 2 : Communiqué final

ATELIER D'INFORMATION DES ADMINISTRATIONS DECONCENTREES DU MINFOF SUR LE «SUIVI COMMUNAUTAIRE DES FORETS EN TEMPS REEL » (STR) ABONG-MBANG DU 24 AU 25 JANVIER 2017

COMMUNIQUE FINAL

L'an deux mille dix-sept et les 24 et 25 du mois de Janvier, s'est tenu dans la salle des conférences de l'hôtel Zurikoi d'Abong Mbang, l'atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOF sur le « suivi communautaire des forêts en temps réel » (STR) sous la supervision du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Haut Nyong. Outre l'équipe de FODER, cet atelier a réuni les leaders communautaires des villages où est mis en œuvre le projet RTM, les responsables des services déconcentrés et rattachés du MINFOF des régions de l'Est, du Littoral et du Sud où se déploie actuellement le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE).

Après présentation des exposés sur les thématiques inscrites à l'ordre du jour et les discussions en plénière, les travaux se sont poursuivies en commissions. A cet effet, trois groupes de réflexion ont été mis en place sur les thèmes spécifiques suivants :

- L'établissement d'un cadre de collaboration avec les autorités compétentes ;
- L'accès des OC aux informations et sites d'exploitation ;
- La motivation et la protection des observateurs ;
- La démocratisation du système (accès à l'application à tous les citoyens et à la gestion des autres ressources naturelles).

Au terme des travaux, les participants ont formulé un ensemble de recommandations relatives aux thèmes spécifiques cités supra pour un meilleur fonctionnement du STR :

- 1- L'établissement d'un cadre de collaboration avec les autorités compétentes :
 - Formaliser un cadre de collaboration avec l'administration centrale par un Memorandum of Understanding (MoU) ;
 - Alerter les CPCFC, DDFOF, DRFOF et CBRC par tous les moyens de communication possibles (appels téléphoniques, sms, mail, whatsapp, etc...) ;
 - Envoyer à l'administration les alertes filtrées ;
 - Mettre l'application à la disposition de tous les intervenants : CPCFC, DDFOF, DRFOF et CBRC ;
 - Créer une plateforme d'échange d'informations entre acteurs ;
 - Actualiser permanemment le fichier des agents qui reçoivent les alertes.

- 2- L'accès aux informations et sites d'exploitation :
 - A travers le médiateur social de la société forestière et les comités paysans forêts (CPF) (pour ce qui concerne les titres forestiers) ;
 - A travers les chefs de villages, membres des communautés, CPF (pour ce qui est des forêts du domaine national)
 - A travers la disponibilité du Sommier des infractions pour le retour des informations ;
 - A travers les avis au public de ventes aux enchères des produits saisis ;

- A travers les échanges de correspondances.
- 3- La motivation et la protection des observateurs ;
- La préservation de l'anonymat du dénonciateur ;
 - La citoyenneté de l'acte de dénonciation ;
 - Le retour des informations à la suite des dénonciations.
- 4- La démocratisation du système (accès à l'application à tous les citoyens et à la gestion des autres ressources naturelles) :
- Utilisation de l'application également dans la lutte anti-braconnage ;
 - Elaboration et signature d'un mémorandum d'entente avec le MINFOF central.

Fait à Abong-Mbang, le 25/01/2017

Annexe 3 : liste de présence

RAINFOREST FOUNDATION UK
SECURING LANDS, SUSTAINING LIVES

ukaid
From the British people

Foder
Forest Development Fund
For the World's Poor

LISTE DE PRESENCE

Projet: « Suivi communautaire des forêts en temps réel » (RTM)

Activité: Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOP sur le « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR), 24 et 25 janvier 2017 à Abong-Mbang (Hôtel Zuriko)

N°	Noms et prénoms ¹	Organisation	N°Tél/ E-mail	Signature1	Signature2
1	ABOUBAKARI AHMADOU	MINFOP	694 22 03 40		
2	MIMFOFE MIMFOFE	LC	677 79 91 28		
3	Nguelle Thierry Théophile	L-C Borandou	653 11 23 10 / 675 26 90 70		
4	MESSOK SALOMON	L.C. Jyouyay	660 12-02 07		
5	ELA Cyrille	MINFOP/Sur	675 33 05 37 ela.cyrille@yaho		
6	POKAM GUY Chatrie	MINFOP/Haut-Nyong	699 28 23 41 pokamguychatrie@yahoo		
7	Emimbi Em. Péguy	DOFOR/Haut-Nyong	emimbi.peguy		
8	DZOUTIEU NKAROU Real	Châteaubas	675 79 18 01 dzoutieurreal@yahoo		

¹You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used, please contact the project team at foder_ors@yahoo.fr

-1- Liste de présence, Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOP sur le STR_24 et 25 janvier 2017 à Abong-Mbang _
Youndé-Florescia Hotel

RAINFOREST FOUNDATION UK
SECURING LANDS, SUSTAINING LIVES

ukaid
From the British people

Foder
Forest Development Fund
For the World's Poor

Activité: Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOP sur le « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR), 24 et 25 janvier 2017 à Abong-Mbang (Hôtel Zuriko)

N°	Noms et prénoms ¹	Organisation	N°Tél/ E-mail	Signature1	Signature2
9	EBOGO Jean	MINFOP/Ly/Brce	692 18 15 11 / 677 54 91 69 jeanebogo73@yahoo		
10	POPANOU T. Francois	CPCFC/Madondo	699 90 2 93 L popanout@yahoo.fr		
11	NGOU Jean Claude	ANAFOR /Alouy	677 43 10 05 j.c.ngou@yahoo.com		
12	Doum Felicien	MINFOP/CPCFC	661 05 44 21		
13	DIANGA BONGUE Emmanuel	MINFOP/Ly/Brce	651 08 33 6 2		
14	Batamack Gabriel	L.C Nbandjock	675 90-03 71 656 52-52 46		
15	Medo Francis Medand	FODER	670 46 94 22 fm.medo@gmail.com		
16	Angeli Rodjo Kede	FODER	676 52 47 99 angeli.rodjo.kede@gmail.com		
17	Avom Andre Biem	MINFOP/ST/BR	656 36 36 48 / 674 45 55 2 avom.biem@gmail.com		
18	Jves KEDÉ	FODER	651 13 46 66 kede.jves@gmail.com		

¹You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used, please contact the project team at foder_ors@yahoo.fr

-2- Liste de présence, Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOP sur le STR_24 et 25 janvier 2017 à Abong-Mbang _
Youndé-Florescia Hotel

RAINFORST FOUNDATION UK
SECURING LANDS, SUSTAINING LIVES

UKaid
UK aid from the British people

Foder
Fonds de Développement Rural
Pour un Bénin meilleur

Activité: **Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOF sur le « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR), 24 et 25 janvier 2017 à Abong-Mbang (Hôtel Zuriko)**

N°	Noms et prénoms ¹	Organisation	N°Tél/ E-mail	Signature1	Signature2
19	Solange BELLA ALIMA	FODER/SNOIE	647 06 13 13 skellaling@gmail.com		
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

¹You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used please contact the project team at foder_orz@yahoo.fr

-3- Liste de présence - Atelier d'information des administrations déconcentrées du MINFOF sur le STR_24 et 25 janvier 2017 à Abong-Mbang
Yaoundé-Florençin Hotel

Annexe 4 : Images de la réunion



Photo 1 : Présentation des objectifs de l'atelier par Angeline (FODER)



Photo 2 : Présentation du SNOIE par Solange (FODER)



Photo 3 : Présentation du fonctionnement du STR par Yves (FODER)



Photo 4 : Travail en groupe



Photo 5 : émission radiophonique sur l'implication des communautés à l'OIE à travers le STR sur Radio Metoung (Abong-Mbang)



Photo 6 : réalisation d'un vox pop sur l'implication des communautés à l'OIE à travers le STR par Radio Metoung (Abong-Mbang)